

TEP
487

Séance du 12^{ème} 1924

L'an mil neuf cent vingt quatre et le douze décembre a cinq heures du soir, le Conseil Municipal de Bort régulièrement constitué et convoqué a délibéré sous la présidence de M. Marin Marin Maire.

quatorze membres du Conseil étaient présents, a la séance et forment la majorité du nombre au quorum.

1^{er} objet - Répartition des six jours de congé accordés aux écoles publiques à l'occasion du nouvel an

Le Conseil Municipal, sur la demande de M. le Directeur de M. H. les Instituts publics de Bort, émet un avis favorable à la demande que, les six jours mobiles de congé accordés aux écoles publiques soient répartis comme suit: Cinq jours au nouvel an; Du Lundi 29^{ème} 1924 au Samedi 3 Janvier 1925; le sixième jour, le mardi de la Pentecôte.

2^{ème} objet - Création d'un stade municipal.

Le Maire donne connaissance à l'assemblée d'une lettre de Monsieur le Président de la Société A. S. B. demandant que le Conseil Municipal veuille bien prendre les dispositions nécessaires pour qu'un stade soit installé dans la localité et demande au Conseil de vouloir bien délibérer à ce sujet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents: Considérant que des localités de bien moindre importance que Bort ont déjà leur stade.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
Propriété publique
DE LA CORREZE

que l'installation du stade demandé par la Société A. S. B. sera un lieu de réunion de la jeunesse bortoise afin d'y pratiquer des sports qui contribueront non seulement à leur développement corporel, mais aussi moral, est encouragé par le gouvernement qui veut bien mettre une subvention à la disposition des municipalités dont les ressources ordinaires seraient insuffisantes pour cette création;

que si la famille riche pourra trouver quelques distractions coûteuses pour leurs enfants, auto. avions etc. il en va pas de même des enfants du peuple; que Bort, étant un centre commercial et industriel, ce lieu de réunion sera surtout fréquenté par la filie d'ouvriers et de petits commerçants; qu'il est surtout nécessaire actuellement de favoriser le développement de la classe ouvrière et de la classe moyenne.

Vote la création d'un stade municipal; et désigne une commission chargée de rechercher un terrain propice pour cette installation et un terrain s'entendant avec les propriétaires pour l'achat du terrain nécessaire; Sollicite, s'agit-il d'intéressé, une subvention dans la plus large mesure, afin d'aider la Commune à la création du dit stade